



**Communiqué 2024-50**  
**Le 21 novembre 2024**  
**Info-NÉGO**

Pour faire suite aux dernières rencontres incluant celle d'aujourd'hui où nous étions en négociations avec l'employeur et le Conseil du trésor. Nous avons eu de bonnes discussions, mais nous sommes toujours à l'étape de parler du normatif. Considérant l'avancer des négociations, d'autres dates seront à venir en 2025, car il reste une seule rencontre de planifier cette année.

**Développement sur le dossier travail en duo**

Lors de la dernière négociation, nous avons pris entente avec l'employeur pour que des membres des deux parties conviennent de finaliser et d'arriver à une entente sur le travail en duo, les risques biologiques et l'ouverture d'espace de chargement.

Aujourd'hui, l'employeur a refusé catégoriquement d'en parler en comité paritaire, et la porte s'est également fermée à l'interne voilà 2 semaines, la seule porte qui nous reste présentement est celle de la CNESST. Nous allons donc valider tous les recours possibles et vous tiendrons informés.

Considérant les enjeux majeurs de sécurité dans ces dossiers, nous vous rappelons que la sécurité doit être priorisée en tout temps versus les procédures et les statistiques de l'employeur. Nous vous demandons à compter d'aujourd'hui, dans le cadre de toute ouverture d'espace de chargement et de pesées de camions, d'effectuer ce travail à deux, incluant la manipulation des pèse-roues ainsi que la prise de mesures si nécessaire.

Si vous croyez que votre santé physique et/ou psychologique est menacée, nous vous rappelons que vous avez des droits en matière de santé-sécurité et nous vous invitons à vous référer à votre représentant SST local.

Votre exécutif